

LE PIONNIER DE L'ASSOMPTION,

JOURNAL POLITIQUE, AGRICOLE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL.

VOL. I.

NAPOLÉONVILLE, VENDREDI, 13 DÉCEMBRE 1850.

NO. 16.

LE PIONNIER DE L'ASSOMPTION,

PUBLIÉ PAR

SUPERVIELLE & DEVILLIERS.

Conditions du Journal :

ABONNEMENT :—L'abonnement est payable d'avance.

POUR UN AN : : : : : \$5 00

POUR SIX MOIS : : : : : 3 00

Tout abonné qui voudra suspendre son abonnement, devra prévenir, par écrit, les éditeurs, quinze jours au moins, avant l'expiration du trimestre.

ANNONCES :—Pour les insertions, annonces, avis, etc., etc., les conditions sont les suivantes :

Pour les insertions de 1ère insertion \$1 00

Pour les insertions suivantes : : : : : 50

On exécute à l'imprimerie du Pionnier, et ce, aux prix les plus modérés, toutes espèces d'ouvrages typographiques, (Jobs), tels que, CARTES, FACTURES, FANFLETS, BLANCS, ETC., ETC.

AGENTS DU PIONNIER.

N.-O.-L. M. Michel Lapeyre, Jr.

NEW-ORLEANS M. Francis Boimare Li-

braine, 118 rue Royale.

MOBILE M. Richard & Temple.

BILOXI M. J. Breaux.

IBERVILLE M. Auguste Thériot.

ST-JACQUES M. Edgar Perret.

ST-CHARLES Rizon Frères, négociants

St-MARIE (Att.) Zénon Perret.

CHATEAUBON M. Adolphe Blanchard.

HOUMA M. F. Gagne.

ST-MARIE M. Etienne Périsson.

ASSUMPTION G. Rodriguez, Café Star.

BELLE RIVIERE M. Pierre Thériot.

PAINCOURTVILLE M. C. J. E. Gauthier, P. M.

EP Dans les paroisses où nous n'avons pas nommé d'agents, nous prions les Maîtres de Poste de vouloir se charger de l'agence de notre feuille.

Des raisons majeures nous empêchant de faire à nos abonnés la visite que nous leur avons annoncée dans le dernier numéro du Pionnier, M. AMBROISE ROUGEAT fera pour nous cette tournée. Nous prions nos amis de lui faire bon accueil.

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT.

Le télégraphe nous apporte par la voie des journaux de la Nouvelle-Orléans, un sommaire des articles du document officiel que le Président des Etats-Unis a fait lire au Congrès, le 2 de ce mois.

Le langage de M. Millard Fillmore est clair, précis et ferme; trop ferme, trop précis, trop clair!

Il est impossible en effet de préciser avec plus de clarté, la ligne politique que compte suivre le Président; il est impossible de montrer plus de fermeté qu'en montre M. Fillmore, en se jetant à corps perdu dans les bras des whigs.

D'un bout à l'autre, d'A à Z, depuis le premier mot jusqu'à la dernière syllabe, le message présidentiel parle la langue whig, toujours la langue whig, rien que la langue whig!—En vain nous y avons cherché une pensée nationale, une idée libérale; l'esprit de parti existe partout, nulle part ne se montre l'esprit d'indépendance que nous aurions voulu à ce document.

M. Fillmore déclare, en commençant, que la position exceptionnelle dans laquelle il se trouve, lors de son arrivée au pouvoir, lui faisait un devoir de ne point lancer une profession de foi en rapport avec ses principes et ses vues!

Nous comprenons difficilement cet alliage, beaucoup trop politique pour n'être pas jésuitique; le général Taylor en montrant l'insistance à son successeur une *guidation* facile, et le nouveau Président n'avait nullement besoin de recourir à des subterfuges plus ou moins bien dissimulés, pour marcher libre et fort, franchement surtout, dans la voie que lui avait tracée son prédécesseur.

Mais passons, et voyons si la fin justifie les moyens.

Le Président dit qu'il veut prendre la Constitution pour guide et pour interprète le pouvoir judiciaire; que sa politique extérieure sera toute de paix, et que s'abstenant de jouer le rôle d'agresseur, il croit de son devoir de s'abstenir également de jouer le rôle de médiateur dans les différends qui pourront s'élever entre les autres puissances.

En ne franchissant pas les limites que lui pose la Constitution, le Président accomplit strictement son devoir et rien de plus, de même qu'en déclinant toute agression vis à vis des puissances étrangères, il obéit à l'esprit de notre république, esprit essentiellement conciliateur.

M. Millard Fillmore n'a garde de manquer aux traditions reçues et débite,

dans la première partie de son message, les phrases officielles sur la grandeur et la prospérité nationales, phrases que nous n'analyserons point, par cette raison fort simple, que depuis l'invention des discours de la couronne et autres drôleries gouvernementales, ce sont toujours les mêmes reprises cousues de fil blanc.

Nous voulons prendre acte cependant, de la promesse nettement formulée par M. Fillmore, de veiller à la scrupuleuse exécution des lois, parce que, selon nous, cette promesse est une rétractation tacite de la conduite, au moins ambiguë du Président whig, dans les dernières affaires de Boston, à propos de la mise à exécution du bill relatif aux esclaves fugitifs.

Le Président parle en termes beaucoup trop généraux de la question de l'esclavage, question brûlante et vitale qui, ces temps derniers, a si vivement préoccupé le pays; il se borne à approuver le bill du Compromis, et à demander que pour amender les différentes parties de ce bill, on attende.

Le Message traite le tarif d'une manière assez étendue, il ne veut pas d'un tarif exclusivement protecteur, parce que ce tarif ne pourrait durer longtemps, mais il revient adroitement sur ce sujet, et après avoir récusé une mesure que personne ne demande, il insinue qu'il serait bon de substituer aux droits *ad valorem*, des droits spécifiques. Or chacun sait que le retour aux droits spécifiques serait pour les grands manufacturiers une porte ouverte au monopole. On ne saurait ici se dissimuler que le Président whig est tout disposé à revenir à cet ancien système qui serait la ruine des petits négociants et de tout le commerce de détail.—Aucun autre homme d'Etat que M. Fillmore n'aurait eu l'audace de glisser une insinuation pareille dans une pièce officielle; aussi les journaux whigs ne sachant comment l'expliquer ou la traduire, l'ont-ils passée sous silence.

L'état de nos finances est celui-ci : Pour l'année finissant le 1er juin 1850, les recettes ont été de \$47,700,000 et les dépenses se sont élevées à la somme de \$43,002,168; on a payé sur notre dette, et depuis ce rapport, \$195,276; le paiement des deux prochains années se fera difficilement sans emprunts, car il est de \$8,075,986.

Mais le passage qui nous a le plus vivement surpris, dans le document que nous analysons, est celui qui a trait aux améliorations intérieures. On sait que, pendant les campagnes électorales, ces améliorations sont le tambour dont battent les feuilles whigs et qu'elles jouent des airs très peu Louisianais sur cet instrument, mais il était permis de croire qu'après les échecs subis par les défenseurs de ce projet, nous en étions à tout jamais débarrassés; M. le Président vient de dissiper cette douce illusion! Et non seulement M. Fillmore demande que les améliorations intérieures soient faites par le gouvernement général, ce qui est absurde, ce que le bon sens le plus simple réprouve, mais encore il déclare que le Congrès a le pouvoir absolu, incontestable de statuer sur cette question qui intéresse si diversément les Etats de l'Union.—C'est là, il faut l'avouer, de la part du Président whig, une de ces fautes énormes, un de ces oublis de la Constitution que le peuple ne saurait pardonner, et dont il se souviendra en temps et lieu.

Tel qu'il est le Message de M. Fillmore est l'œuvre la plus incolore, la plus incomplète et la plus maladroite qui se puisse rédiger en conseil de ministres. Nous nous attendions à toute autre chose et nous espérons que le successeur du général Taylor, abdiquant une fois l'esprit de parti qui a perçu tant d'hommes d'Etat, se montrerait indépendant et conciliant.

Ce n'est pas sans regrets que nous constatons les déplorables tendances que le Président des Etats-Unis vient d'établir dans son Message avec si peu de mesure et tant de fermeté.

ASSEMBLEE.

DES AMIS DES DROITS CONSTITUTIONNELS DU SUD.

Jamais démonstration publique n'a attiré un concours plus nombreux que celui qui envahissait le 31 octobre, la salle de bal Saint-Louis, jamais aussi le peuple de la Nouvelle-Orléans n'a eu à se prononcer sur une question aussi palpitante d'intérêt que celle qui a été débattue devant lui dans cette soirée.

Il s'agissait, nos lecteurs le savent déjà, de juger en dernier ressort de l'attitude que doit prendre le parti du Sud au sujet des lois du Compromis qui portent une atteinte ruineuse et dégradante à nos institutions. Le peuple de la Nouvelle-Orléans a été inspiré dans ces circonstances, comme le peuple des campagnes l'a été déjà. Il a protesté en termes patriotiques contre les forfaitures que les trop célèbres lois font à la Constitution, contre les actes des *philanthropes* insatiables qui usurpent une à une toutes les garanties données au Sud par le pacte fédéral. Aujourd'hui la Louisiane s'est prononcée; il n'y aura désormais que quelques feuilles rétrogrades, qui se sont illustrées et s'illustreront tous les jours davantage par une insigne mauvaise foi, qui prétendront que l'immense majorité des Louisianais ne reconnaît pas, comme la plupart des citoyens des autres états du sud, que par ce qu'on appelle le Compromis, la Constitution a été foulée aux pieds.

Les honneurs de cette soirée politique reviendraient à l'hon. Pierre Soulé, s'ils n'appartenaient au patriotique peuple qui a adopté dans un solennelle unanimité, les résolutions sages et pleines de dignité qui lui ont été soumises. Cependant il en revient une large part à l'orateur Louisianais, parce qu'il s'est armé le premier pour résister aux envahissements du Nord, parce qu'avec quelques rares soutiens, il a conservé d'une manière ferme la noble position qu'il avait prise, vérité incontestable aujourd'hui car elle est arrivée jusqu'aux masses, vérité que des Louisianais aveugles ou traitres, ont néanmoins si long temps contestée.

Jamais peut-être, l'hon. Pierre Soulé n'a trouvé dans ses généreux instincts de plus nobles moyens que ceux qu'il a fait valoir dans la dissertation qu'il a faite devant le peuple Orléanais, jamais il n'a dû un plus heureux succès à son heureux génie; jamais dans les élans de son patriotisme éclairé, il n'a trouvé de plus sympathiques échos; jamais dans sa dialectique serrée il n'a trouvé des conséquences plus heureusement rigoureuses. Monsieur Soulé est sorti en triomphateur de l'épreuve où les méchants croyaient qu'il succomberait; il s'est révélé à la Louisiane tel qu'il a été toujours, bon Américain, meilleur fils, mandataire incorruptible et fier, tel qu'il convient à un état souverain d'en avoir, politique profond, grand citoyen, inimitable orateur.

Citer les magnifiques inspirations de M. Pierre Soulé, ce serait publier tout son discours; le publier ce serait le traduire et le traduire ce serait une profanation. Aussi nous garderons-nous d'oser une aussi grande témérité. Si cependant une plume habile entreprenait ce difficile ouvrage, nous ferions à nos lecteurs le plaisir de le leur donner tout entier.

Parmi les résolutions passées, toutes de nature à protester de l'amour du sud pour l'Union, mais avant tout pour nos institutions, toutes par conséquent de nature à approuver l'attitude prise au Congrès des Etats-Unis par l'hon. Pierre Soulé, voici une résolution présentée par M. Bernard Avegno et unanimement adoptée aux acclamations du public :

Résolu que nous avons une confiance bien fondée et permanente dans la fidélité parfaite des citoyens naturalisés de la Louisiane à toutes nos constitutions fédérales ou locales; que nous reconnaissons volontiers et solennellement qu'ils ne se sont jamais montrés opposés à aucun des devoirs auxquels ils sont tenus envers leur pays adoptif; et que dans toutes les circonstances nous nous rallierons autour d'eux et les maintiendrons dans l'exercice de tous leurs droits et privilèges partout où ils seront assaillis et chaque fois qu'ils le seront.

La Nouvelle-Orléans.

Avec l'hiver et ses longues soirées naissent les réunions, les bals et tous les plaisirs que l'été proscrit; les salons et les théâtres s'ouvrent après avoir fait toilette, pour recevoir les intimes et les abonnés; les affaires un moment suspendues reprennent avec un *crescendo* qui suit son mouvement en *reforzando*, jusqu'au mois des fleurs, leur dernier mois d'exploitation.

La Nouvelle-Orléans suivant l'exemple des grandes capitales ses seigneurs est donc toute aux plaisirs et aux affaires, dès que décembre sonne son entrée dans l'année, aussi depuis un mois environ, la vraie capitale de la Louisiane jouit elle de ses droits de cité en vraie souveraine. La chronique des salons nous annonce l'ouverture de plusieurs maisons qui tiennent le haut bout dans le monde élégant, et les critiques nous apprennent que les théâtres sont en pleine floraison. La jolie salle d'Orléans est chaque soir envahie par la foule des dilettantes, s'il faut en croire les cent voix du feuilleton, et les nouvelles pensionnaires de M. DAVIS, Mesdames *Fleury Joly*, *Darmont* et autres ont reçu du public Louisianais l'accueil le plus flatteur. Tant mieux vraiment, car cet accueil, outre qu'il accuse le bon goût des habitués, ne peut manquer de se traduire en belles espèces sonnantes dans la caisse du Théâtre d'Orléans, ce dernier boulevard de la langue française, boulevard que défend avec autant de courage que d'habileté, un des directeurs les plus intelligents du Nouveau-Monde.

Mais les plaisirs ne trônent à la Nouvelle-Orléans, que lorsque le soleil s'est éteint, pour céder la place au gaz; le haut du pavé appartient aux commerçants de toutes sortes, aux industriels de tous grades, de dix heures du matin à six heures du soir, et vous savez si ces messieurs s'entendent à mener rondement les affaires, à utiliser le temps, surtout à la Nouvelle-Orléans.

Et d'abord on vient de résoudre une question qui a fait dépenser pas mal d'encre aux rédacteurs orléanais, on a décidé que les arbres de la place d'Armes seraient abattus! or, aussitôt fait que dit : la mesure était à peine votée, que les beaux arbres qui ornaient cette place tombaient sous la cognée inintelligente des bûcherons. Je n'ai pas à me prononcer sur l'opportunité ou le vandalisme d'une semblable mesure, mais elle me semble au moins irréfléchie; on dit que cette coupe dégage la double rangée des maisons-palais de Mme de Pontalba et qu'elle démasque la Cathédrale, c'est bien possible, mais cela n'empêche pas que la place toute nue est très bête, et puis quel ombrage aura-t-on en été? Quant à démasquer la Cathédrale, franchement je n'en voyais pas la nécessité; elle n'est pas déjà si belle à voir la Cathédrale : un biscuit de Savoie manqué!

Enfin le sort en est jeté, n'en parlons plus.

Un grand et beau projet auquel nous avons consacré plusieurs articles raisonnés, l'établissement d'une voie ferrée à travers l'isthme de Tchouantepec, marche rapidement vers une heureuse solution; cette fois de cœur et de bourse, à cette vaste entreprise, n'auront pas à l'instar des actionnaires *gogos*, à regretter leurs démarches et leur argent; fondé sur des bases solides, géré par des hommes d'une probité reconnue, le chemin de fer de Tchouantepec ne peut que donner de magnifiques résultats, et imprimer une nouvelle et salutaire impulsion à notre commerce.

Des ingénieurs d'un mérite transcendant, que recommandent et leurs travaux passés et leurs capacités, sont partis de la Nouvelle-Orléans le 10 de ce mois, à bord de l'*Alabama*, sous la direction du major Barnard, officier du génie, dans le but de faire sur les lieux mêmes, les reconnaissances et les relevés nécessaires. Avant qu'il soit longtemps, espérons-le, nous aurons enfin une voie de communication directe entre l'Atlantique et le Pacifique!—Il y a quelques années en-

core on regardait comme impossible l'exécution de ce projet, prouvons une fois de plus que rien n'est impossible au génie de l'homme!

Une petite drôlerie judiciaire, qui prouve de quel respect on entoure les dernières volontés des morts, s'est passée *catimini*, la semaine dernière à la cinquième Cour de district. On demandait, comme chacun le sait la révocation du testament de M. McDonough, or l'avocat général de la Louisiane, M. Isaac Johnson vient d'obtenir la mise sous séquestre de tous les biens immeubles, appartenant à la succession du célèbre défunt.

Il est aujourd'hui fort peu probable que les volontés dernières de M. McDonough soient jamais remplies, et l'immonce fortune qu'a laissée ce vieillard philanthrope, servira vraisemblablement à un tout autre usage que celui défini par le testateur.

La justice est une belle invention, mais pas lorsque se transforme en chicane.

POLITIQUE EXTERIEURE.

Aux seules produites en France par l'attitude *napoléonienne* de Louis Bonaparte, semble avoir succédé un calme plat; mais nous craignons fort que ce calme apparent ne soit gros d'orages politiques et nous voudrions ne pas croire que c'est là tout simplement un entracte, une armistice devenue nécessaire entre les républicains et les anti-nationaux, afin de laisser à chaque parti, le temps de puiser de nouvelles forces dans une paix temporaire.

Quoi qu'il en soit, que la suspension de polémique entre les journaux Elyséens et les feuilles du progrès, soit ou non sincère; que le Président de la République française ait ou non renoncé à une tentative de dix huit brumaire; que la France ait accepté, comme une profession de foi faite sans arrière pensée, le message de Louis Bonaparte, il est un fait patent et que nous sommes heureux d'enregistrer : la France est tranquille, ou pour parler plus justement : la France est tranquillisée.

Cette façon de paix intérieure a été précédée d'une petite comédie à deux personnages, (Messieurs Bonaparte et Changarnier) comédie dont le succès n'a pas répondu à l'attente des auteurs. Le bras droit de M. Changarnier, l'honorable général Neumayer ayant défendu à ses soldats de pousser sous les armes des cris *empiriques*, le Président exigea et obtint la disgrâce de M. Neumayer, qui fut aussitôt privé de son commandement. Outre de cette conduite, le général Changarnier porta ses plaintes au chef de l'Exécutif, et, après une séance du conseil des ministres, il fut décidé que le *disgracieux* serait promu au grade de commandant supérieur des 13e et 14e divisions militaires, ce qui faisait de sa chute une victoire et laissait M. Bonaparte dans une situation des plus fâcheuses. Pour comble, le général Changarnier voyant son Président à terre, fit paraître deux ordres du jour, interdisant aux soldats de porter armes de pousser quelque cri que ce fut, quelque part que ce soit.

On comprend que Louis Bonaparte dut être vivement blessé de cette sortie du commandant de la division militaire de Paris, mais se voyant dans l'impossibilité de riposter par un coup sensible, le Président garda un éloquent silence et s'il jura de se venger de *Mademoiselle* Changarnier (comme disent les soldats) ce fut bien bas, car personne n'en sut rien.

Après ce haut fait, le vainqueur voulut se montrer bon prince et consentit à une réconciliation officielle qui eut lieu le lendemain à l'Elysée.

L'Echer éprouvé par ce pauvre Bonaparte, en lui donnant le degré de confiance qu'il devait avoir eu ses ministres, a sans nul doute dicté au Président la moitié de son message, aussi ne sommes nous nullement étonné de l'humilité qui règne, dit-on, dans ce document, où les protestations les plus explicites, où les promesses les moins ambiguës sont faites à chaque ligne avec les accompan-

ments de circonstance. Mais comme nous le disions en commençant cet article, un fait bien significatif découle de cette ouverture, c'est la tranquillité que le Message vient de donner à la France.

Le parti républicain qui serait si fort s'il était moins divisé, saura mettre le temps à profit, nous en avons l'espoir, et emploiera les premières semaines de la session qui vient de s'ouvrir, à se mesurer avec intelligence, afin de pouvoir arborer avec quelques chances de succès le drapeau de la république démocratique et sociale; afin de pouvoir opposer aux projets du ministère et de la droite de l'Assemblée nationale, une volonté ferme et surtout puissante.

La comédie que nous venons de raconter aura de bons résultats et un épilogue plein d'enseignements, si les républicains savent profiter des avantages réels que leurs ennemis ont abandonnés et conquérir enfin la majorité de l'Assemblée.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle de l'Allemagne depuis le sommaire télégraphique que nous avons résumé dans notre dernier numéro, mais il est à présumer que les armées autrichienne et prussienne sont en présence, si déjà le Dieu des batailles n'a pas tranché la question en faveur d'une des deux puissances. Les journaux français que nous recevons dans deux ou trois jours, nous donneront des détails à ce sujet, et comme cette guerre continentale ne peut être d'un médiocre intérêt pour nos lecteurs, nous nous empresserons de les mettre au courant des événements qui s'accomplissent dans la vieille Europe, aussitôt que nous en aurons un compte rendu détaillé.

Chronique Américaine.

PENNSYLVANIE :—Plusieurs pétitions seront adressées à la prochaine législature, dans le but de renouveler les chartes des différentes banques, par un accroissement considérable du capital; cette augmentation, s'il faut en croire les feuilles du Nord, n'irait pas à moins de quatre millions neuf cent mille dollars.—Les candidats démocrates pour le Sénat des Etats-Unis, son en Pennsylvanie, MM. Henry Foster, de Westmoreland, Jeremiah Black, de Somerset et le col. Wilson Mc Candless, de Pittsburg; ces candidats jouissent, dit-on, d'une popularité justement méritée.

CAROLINE DU NORD :—L'hon. sénateur Caldwell a été condamné la semaine dernière, à Charlotta (C. du N.), à 20 jours d'emprisonnement pour s'être battu en pleine rue et en plein jour avec Rufus Baringer. Il paraît que ce dernier, durant la session du Congrès, avait écrit un pamphlet contre l'hon. sénateur, et que M. Caldwell n'ayant pu obtenir de son insulter aucune satisfaction ni explication, s'était décidé à le corriger de la bonne façon. Après une captivité de deux jours, M. Caldwell fut délivré et la population de Charlotta lui offrit le même soir un grand banquet, lui prouvant ainsi que les calomnies du Baringer n'avaient rouvé de crédit ni d'écho nulle part.

NEW YORK :—Durant les dix dernières années, de 1840 à 1850, on a élevé à New York 15,000 maisons et la population s'est accrue de 140,000 âmes; on a calculé que chaque maison doit renfermer (terme moyen) neuf personnes, et que pour couvrir un acre de terre, dix-sept maisons avec leurs dépendances, suffisent à l'emploi. A ce dernier taux on aurait, en l'espace de dix ans, couvert en constructions 882 acres de terre, ce qui accuse un immense accroissement.

MARYLAND :—Le dernier recensement fait à Baltimore, évalue la population de cette ville à 109,135 habitants. La même ville ne comptait que 102,000 en 1840.

VIRGINIE :—Le grand jury de Petersburg a jugé dans le mois de Novembre, 42 personnes de couleur libres, vivant dans le pays depuis fort longtemps, contrairement au texte de la loi!—Dans le même mois le grand jury de Norfolk a du s'occuper de vingt cas de la même nature.—Tous les accusés, reconnus coupables ont été renvoyés dans leurs Etats respectifs.